

PRAP IBC

ACTEUR PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (INDUSTRIE - BÂTIMENT - COMMERCE)



Durée
14 heures
de formation



Lieu
Au centre de
formation
ou en Intra



Effectifs
10 personnes max.



Contact
0693 777 666
contact@ssiap.re



**Accessibilité
aux PMR**
Les locaux sont
garantis accessibles
aux PMR.



Taux de réussite



Taux de satisfaction



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne concernée par les problématiques liées à l'ergonomie, aux gestes et postures sur poste de travail

PRÉREQUIS

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

L'exercice de l'activité d'acteur prap nécessite la mise en oeuvre de trois domaines de compétences pour le secteur IBC :

Domaine de compétences 1 : Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.

Domaine de compétences 2 : Observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

Domaine de compétences 3 : Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

PROGRAMME

- **Module 1** : Comprendre l'intérêt de la prévention
- **Module 2** : Connaître les risques de son métier
- **Module 3** : Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- **Module 4** : Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
- **Module 5** : Proposer des améliorations de sa situation de travail
- **Module 6** : Faire remonter l'information aux personnes concernés
- **Module 7** : Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économies d'effort

MODALITÉ DE FORMATION ET DÉLAI D'ACCÈS

- 1 formateur certifié par jour
- Heuristique
- Démonstrative
- Applicative
- Pour chacune de ces méthodes pédagogiques le formateur mettra en oeuvre les techniques pédagogiques les plus adaptées en fonction des séquences. Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en entreprise pendant l'intersection.
- Matériels : Caisse de transport avec anse, caisse de transport sans anse, autre charge de l'entreprise, squelette articulé.

Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.

TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

CONDITIONS D'EXAMEN

L'évaluation certificative de la formation, se fera d'après le référentiel de certification, avec la mise en oeuvre des grilles d'évaluation de l'Acteur PRAP IBC.

VALIDATION

- Délivrance d'un Certificat Acteur PRAP IBC de l'INRS valable 24 mois
- Délivrance d'une attestation de fin de formation
- Délivrance d'un certificat de réalisation